

L'

E

c

h

o



L'Ecole des Courtines



L'Inauguration...

Octobre 2019 N°21

Des Courtines

Sommaire

Actus Duernoises

Infos Municipales
Caution salle des Fêtes
Collecte OM
Recensement, adressage, annonce
Bibliothèque
Don du sang
Jacques Rivoire
Relaxation, trésorerie
APED (2)
CCAS
Théâtre
Ciné Duerne (2)
Ca a paru dans la presse

La petite histoire de Duerne

Les routes de France

Actus intercommunales

Cap vert
Déclaration des ruches
Stage piscine
Ouverture piscine
Vivre Ensemble

En Novembre,

L'EDC sera monté par "Club Arc en Ciel"

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

Séance du Jeudi 5 Septembre 2019

Nombre de conseillers : **13**

Présents : 10

Votants : 10

L'an Deux Mil dix-neuf, jeudi 5 septembre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PICARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 29 août 2019

Présents : M. Jean-Claude PICARD, M. Patrick HERRERO, Mme Marie-Dominique CHEVRON, M. Marc FERLAY, M. Bertrand CHAMBE, Mme Sophie RODIER, M. Wilfried ROLLET, M. Benoit VERNAISON, Mme Florence BRIERE, M. Sébastien BALMONT.

Absents excusés : Mme Martine AMEN, Mme Virginie BELMONTE, Mme Anne-Marie RIVOIRE.

Secrétaire de séance : M. Patrick HERRERO

Début de séance à 20h35

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour :

- Arrêt du zonage des eaux pluviales

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet ajout.

POINT SUR LE CHANTIER DE L'ÉCOLE

Visite de l'école par les membres du Conseil.

Le coût du marché de l'école prévu était de 1 162 190.81 € HT auquel s'ajoute le montant des avenants soit 53 535.11 € HT = 1 215 725.92 € HT soit 1 458 871.10 € TTC.

Coût global de l'opération 1 458 871.10 € TTC + 44640.81 € TTC de prestations hors marché : 1 503 511.91 € TTC
A ce jour, la commune a réglé 1 381 539,86 € TTC.

Le projet de l'école a été subventionné à hauteur de 59%.

Il faudra prévoir un avenant pour la maîtrise d'œuvre car le chantier a été plus long que prévu.

Le montant des pénalités de retard demandées à l'entreprise VAGANAY s'élève à 18 900 €.

La Loi Blanquer impose l'affichage, dans les salles de classe des écoles, collèges et lycées, des drapeaux français et européen, de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » et des paroles de l'hymne national.

En outre, lorsqu'une carte de France est présente dans les classes, celle-ci devra désormais représenter les territoires d'outre-mer en plus de la métropole. La commune va prochainement faire ces acquisitions pour l'école.

L'inauguration des Écoles aura lieu le samedi 12 octobre 2019 à 10h30 en présence des principaux financeurs, des élus locaux et de la population.

ARRET DU ZONAGE D'EAUX PLUVIALES

Monsieur le Maire présente le zonage d'eaux pluviales réalisé par Réalités Environnement au Conseil.

Tous les secteurs de la commune ont été étudiés afin de déterminer les zones étanchéifiées ou non.

Il précise que cette pièce sera annexée au PLU et invite les membres du Conseil à délibérer pour arrêter ce zonage et autoriser sa mise à l'enquête publique.

Délibération adoptée à l'unanimité

POINT SUR L'ÉGLISE

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une souscription pour des dons est en train d'être mise en place avec la Fondation du Patrimoine. L'objectif de perception de dons pourrait d'après eux s'élever à 40 000 €.

Les dons sont déductibles d'impôts à hauteur de 66%.

La commune doit monter un dossier pour rappeler l'histoire de l'église et ainsi toucher le maximum de personnes susceptibles de faire un don. Pour remercier les donateurs il y aura des contreparties qui sont en cours d'élaboration.

POINT SUR LA STEP

Le chantier a repris. Le bassin a commencé à être bâché pour l'étanchéifier.

Le planning est respecté. La mise en route de la nouvelle STEP est prévue en décembre 2019.

Monsieur le Maire précise que l'agence de l'eau finance le projet à hauteur de 50%, les autres 50% sont pris en charge par la CCMDL. La commune de Duerne financera les travaux d'accès à la station.

POINT SUR LA CAVE

Le géomètre doit refaire des plans car les délimitations des parcelles selon les relevés cadastraux ne sont pas corrects.

Monsieur le Maire indique au Conseil que cet été Monsieur Morgan CHAMBAS, fromager, est venu présenter son projet et sa volonté de faire affiner ses fromages de type Comté à la Cave de Duerne.

CONVENTION EPORA

Monsieur le Maire demande au Conseil d'approuver la convention de gestion de la location des 2 appartements situés au-dessus du local et du garage VENET avec EPORA.

Un évènement sera organisé à l'automne pour communiquer auprès de porteurs de projet.

Délibération adoptée à l'unanimité

CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE POUR L'AMENAGEMENT DES POUBELLES AVEC LA COMMUNE DE MONTROMANT

Monsieur le Maire informe les élus que des travaux ont été réalisés afin d'aménager un espace dédié aux collecteurs d'ordures ménagères et tri sélectif vers le secteur « La Montagne ». Ce secteur est sur la commune de Montromant et de Duerne, cet espace est à la disposition des administrés des deux communes.

Après échange avec Madame le Maire de Montromant, il a été convenu que les dépenses engagées dans les travaux réalisés pour cette plateforme seraient réparties à 40% pour la commune de Duerne et 60% pour la commune de Montromant. Le montant total des dépenses est de 1051.22 € ce qui représente un coût de 420.44 € pour la commune de Duerne. Le Conseil accepte à l'unanimité.

Délibération adoptée à l'unanimité

CREATION D'UN COMPTE D'IMMOBILISATION POUR LES TRAVAUX DE REPARATION DE L'EGLISE

Monsieur le Maire explique au Conseil que les travaux de réparation de l'église vont commencer et que pour suivre au mieux le coût de l'opération, il est nécessaire de créer un compte d'immobilisation.

Le Conseil vote à l'unanimité la création du compte 2313 – 223.

Délibération adoptée à l'unanimité

TAXE AMENAGEMENT POUR ABRI DE JARDIN DE PLUS DE 5 m2

Le débat a été ouvert à propos de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin de plus de 5m2, à poursuivre lors d'un prochain Conseil dès que la commune aura plus d'informations.

Une feuille de calcul sera mise en place prochainement pour expliciter le calcul de la Taxe d'Aménagement.

CAUTION POUR LE NETTOYAGE DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire indique que les locataires de la Salle des fêtes oublient souvent de nettoyer le four, les plaques et la chambre froide. Actuellement la caution de 100 € concerne le ménage extérieur non fait, il demande au Conseil s'il souhaite intégrer à cette caution le ménage intérieur de la cuisine non fait.

Le Conseil vote à l'unanimité d'intégrer à la caution de 100 € le nettoyage de la chambre froide, du four et des plaques et de l'intégrer au règlement intérieur de la Salle des fêtes.

Délibération adoptée à l'unanimité

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 D'EXPLOITATION DU DELEGATAIRE ESCAP'AD

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du rapport aux membres du Conseil.

Les personnes qui souhaitent lire le rapport peuvent aller le consulter en Mairie.

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU DELEGATAIRE CAMPING DE HURONGUES

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du rapport aux membres du Conseil.

Les personnes qui souhaitent lire le rapport peuvent aller le consulter en Mairie.

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2018

Monsieur Benoit VERNAISON présente les points importants de ce rapport aux membres du Conseil.

Les personnes qui souhaitent lire le rapport peuvent aller le consulter en Mairie.

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS 2018

Madame Marie-Dominique CHEVRON présente les points importants de ce rapport aux membres du Conseil.

Les personnes qui souhaitent lire le rapport peuvent aller le consulter en Mairie.

L'ensemble des rapports présentés sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'à l'entrée du village, la bascule sera enlevée pour être remplacée par des conteneurs à poubelles enterrés. Les travaux se feront en 2020.

SUBVENTION FNACA POUR LE REMPLACEMENT DU DRAPEAU

Monsieur le Maire présente au Conseil la demande de subvention de la FNACA pour le remplacement de leur drapeau. Le Conseil accepte à l'unanimité de verser 1380 € à la FNACA pour le remplacement de leur drapeau.

Délibération adoptée à l'unanimité

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Monsieur Patrick HERRERO indique au Conseil que le Transport Solidaire à la Demande a été harmonisé entre le Nord et le Sud du Territoire. Le nouveau dispositif commun mis en place par la CCMDL et appelé TSMDL sera mis en place à compter du 1^{er} Septembre 2019. Cinq compagnies de taxis ont répondu au marché.

Les administrés pourront en bénéficier sous réserve de remplir certaines conditions (habiter sur le territoire, pas de véhicule, ressources très modestes, être âgé de 65 ans au moins ou adulte handicapé ou invalide ou allocataire du RSA Socle, ou en insertion professionnelle...). Un transport à 2€ qui permettra de se déplacer sur le territoire de la CCMDL et dans les communes limitrophes pour faire des courses, aller chez le médecin, au club, voir de la famille, ...

Pour savoir si vous remplissez les conditions d'éligibilité au Transport Solidaire des Monts du Lyonnais n'hésitez pas à vous adresser, dès maintenant, en priorité au secrétariat de la Mairie ou au Service Mobilité de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais : 0474705800.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire présente aux élus le projet « Halte-répît » de Monsieur Jean CAMY président de l'association Solidairaidants.
Le projet consiste à mettre à disposition une demi-journée ou bien une journée par semaine la Salle Marius Déal pour accueillir un petit collectif de personnes en perte d'autonomie sous la responsabilité d'un professionnel pour permettre aux aidants de souffler. Ce dispositif sera mis en place et testé à Duerne à partir du mois d'octobre 2019. Le Conseil autorise la mise en place de ce projet.
- Madame Marie-Dominique CHEVRON rappelle au Conseil qu'une cérémonie inaugurale aura lieu le vendredi 27 septembre à 16h00 à la Salle Marius Déal pour découvrir les nouveaux objets et documents concernant le Poste à chevaux. Donation de Monsieur Jacques RIVOIRE à la commune.
Monsieur le Maire précise que le 27 septembre de 18h à 20h00 aura lieu « La Grande Piaillée » de Radio Modul (98.7) en direct de la Salle Marius Déal.
- Monsieur Patrick HERRERO informe le Conseil qu'il y a plus de 500 personnes qui consultent la page Facebook de la commune.

La séance est levée à 23h45

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 10 Octobre 2019 à 20h30

COMMUNE DE DUERNE
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Date de la réunion : 05 Septembre 2019

Date de la convocation : 29 Août 2019

Maire : Monsieur Jean-Claude PICARD

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : M. PICARD Jean-Claude, M. HERRERO Patrick, M. FERLAY Marc, Mme CHEVRON Marie-Dominique, M. ROLLET Wilfried, M. CHAMBE Bertrand, Mme RODIER Sophie, M. VERNAISON Benoit, M. BALMONT Sébastien, Mme BRIERE Florence.

Absents excusés : Mme AMEN Martine, Mme BELMONTE Virginie, Mme RIVOIRE Anne-Marie.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick HERRERO

Délibération n°20190905 - 56

Objet : Caution pour le nettoyage de la salle des fêtes

Monsieur le Maire indique que les locataires de la Salle des fêtes oublient souvent de nettoyer le four, les plaques et la chambre froide. Actuellement la caution de 100 € concerne le ménage extérieur non fait, il demande au Conseil s'il souhaite intégrer à cette caution le ménage intérieur de la cuisine non fait.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** d'ajouter à la caution de 100 € pour ménage extérieur non fait, le non nettoyage du four - des plaques - de la chambre froide de la Salle des fêtes.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de faire modifier le règlement intérieur de la Salle des fêtes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude PICARD





Vendredi 1^{er} novembre et Lundi 11 novembre 2019

Rattrapage de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables (sacs jaunes)

Vendredi 01^{er} novembre 2019 :

OM (sacs noirs)

- ✓ ***Pomeys (lotissement le Château) :***
Collecte avancée au Mardi 29 octobre
- ✓ ***Ste Foy l'Argentière + St Laurent de Chamousset :***
Collecte avancée au jeudi 31 octobre
- ✓ ***St Genis l'Argentière (route de Duerne uniquement)***
Collecte avancée au mercredi 30 octobre

CS (sacs jaunes)

- ✓ ***Aveize + Duerne + Grézieu le Marché :***
Collecte reportée au mercredi 06 novembre

Lundi 11 novembre 2019 :

OM (sacs noirs)

- ✓ ***Ste Catherine + Larajasse :***
Collecte reportée au mardi 12 novembre
- ✓ ***Grammond + Chevrières + St Denis sur Coise + Brullioles :***
Collecte reportée au mercredi 13 novembre
- ✓ ***Chambost Longessaigne + Villechenève :***
Collecte reportée au jeudi 14 novembre

CS (sacs jaunes)

- ✓ ***Grammond + Chevrières + St Denis sur Coise + Coise + Châtelus:***
Collecte reportée au vendredi 15 novembre

Recensement à 16 ans : démarches et papiers

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire, à la mairie du domicile du jeune.

Les démarches peuvent être accomplies par le jeune ou l'un de ses parents.

Pour se faire, la personne doit fournir la pièce d'identité du jeune, sa pièce d'identité et le livret de famille.

Le jeune doit également joindre une déclaration dans laquelle il indique :

- Son nom, son prénom,
- Sa date et son lieu de naissance ainsi que ceux de ses parents,
- Son adresse,
- Sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du Baccalauréat, du CAP, du BEP ou du permis de conduire.

Le recensement permet également à l'administration :

- De faciliter l'inscription sur les listes électorales,
- De convoquer le jeune à la Journée « Défense et Citoyenneté ».

Si le délai de 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches.

Votre nouvelle Adresse

Le samedi 9 novembre 2019 de 9h00 à 12h00 au
caveau de la Mairie de Duerne pour la remise
des nouveaux numéros suite à l'adressage.

**ATTENTION : Seuls les administrés qui n'ont ni
numéro de rue ou de chemin, sont concernés.**

A vendre

Peugeot 107 noire - 4 places - sans options -
première main - essence de 06/06/2007.

4 chevaux - boîte 5 vitesses- consommation 4.6 L/
100 km - 95 500 km - Contrôle technique OK du
03/09/2019

Prix 2 200 €



Bibliothèque



Les Dinosaures ont du succès...

En plus de l'expo/déco bien sympa, prenez le temps de venir consulter en famille, les 10 panneaux BD.

On y apprend vraiment bien des choses, 65 millions d'années avant que nous ne pointions notre nez sur cette terre.



Rappel :

Pensez à venir avec votre carte lecteur, c'est vraiment plus simple pour vous accueillir....

Des jeux de société ont été achetés pour qu'en famille vous puissiez jouer pendant les heures ouvertes au public.

N'hésitez pas...
Dès début Novembre

ATELIER COMPTINES DU CAP VERT

DIMANCHE 17 NOVEMBRE À 10H30

MÉDIATHÈQUE DE DUERNE



S'amuser avec les sons, les mots, les langues : les comptines du monde invitent au jeu et à la découverte de soi, de l'autre. Ces rencontres chantées sont adaptées aux tout-petits, alternant répertoire du monde et français, chansons et jeux de doigts, jeux instrumentaux et jeux sensoriels. Instant à partager en famille...

Durée 45 minutes - De 18 mois à 4 ans

Renseignements et réservations obligatoires au 06.58.73.82.50



Les Petites Motnotes

Don du sang

St Martin en Haut

Lundi 21 octobre

16h 19h à la Salle des fêtes



DON DE SANG > RESERVES FRAGILES

La pyramide des âges impacte la collecte de sang : l'afflux de nouveaux donneurs n'est pas suffisant pour remplacer les donneurs les plus fidèles, nombreux à atteindre la limite d'âge de 70 ans.



~~JE DONNERAI DEMAIN~~
DÈS MAINTENANT.



Grâce à Jacques Rivoire,

les duernois en savent un peu plus sur l'histoire de Duerne et de la Poste aux chevaux.

Le vendredi 27 septembre 2019, une petite délégation de duernois entourait Jean Claude Picard afin d'accueillir ce Monsieur de 88 ans et de le remercier pour ses donations à Duerne.

Le brevet original du dernier maître de Poste, le registre d'ordre et de police du relais de Duerne, une assiette en étain de l'auberge, ont été remis en héritage à notre commune. Tous ces précieux objets sont exposés dans une vitrine, côtoyant désormais le bel habit du maître de poste et le grand panneau "Poste aux Chevaux" dans la salle Marius Déal.

Mais le cadeau suprême est sans doute celui de : l'histoire de la Poste aux Chevaux. Un immense travail d'historien a permis à Jacques Rivoire de reconstituer 100 années de cette épopée. Au travers de ses écrits, nous connaissons mieux ce qui a pu se vivre entre 1770 et 1870 sur cette route qui traverse Duerne.

Au nom des duernois, Merci Monsieur Jacques Rivoire.



Un livret a été édité. Il est possible de le lire ou de l'emprunter à la bibliothèque.

Les cours de Relaxation ont repris à la mi-septembre ; mais il est encore temps de rejoindre les groupes ! En effet, il reste quelques places dans le cours du mercredi de 17h45 à 19h, dans celui du mardi de 8h45 à 10h et aussi dans celui du mardi de 10h15 à 11h30. Les cours ont lieu à la salle Marius Déal ;

Il est possible de venir faire une séance de découverte sans engagement en faisant part de votre venue.

N'hésitez pas à aller visiter le site : relaxationharmonie-sylviebouteille.com et à me contacter pour tous renseignements complémentaires au 06.08.42.04.03.

Sylvie Bouteille



**LA TRESORERIE DES
MONTS DU LYONNAIS**

8 BOULEVARD DE LA BARDIERE

69590 SAINT-SYMPHORIEN SUR COISE

VOUS RECEVRA

LES LUNDI, MARDI ET JEUDI

De 9h00 à 12h00

LE MERCREDI

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Téléphone : **04 78 48 42 06**



**J'HABITE
D'UNE**

Pour toutes
questions relatives
au paiement de votre impôt

DECLARATION EN LIGNE

L'IMPOT S'ADAPTE A VOTRE VIE

Retrouvez tous vos services sur impots.gouv.fr

Pour me rendre à la Trésorerie des Monts du Lyonnais



13 minutes (10,1 km)

Via D4/Saint-Symphorien-sur-Coise-D4-D311-Boulevard du Stade

TRESORERIE DES MONTS DU LYONNAIS

8 BD DE LA BARDIERE

69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE

LES LUNDI, MARDI ET JEUDI : de 9h00 à 12h00

LE MERCREDI : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Oik'animation

Venez tester des jeux ludiques avec vos enfants
Animation gratuite au profit de nos enfants
Possibilité de commander sur place.
Catalogue disponible sur le site de OIKA
Buvette et gateaux sur place.

ou de nous transmettre vos commandes.
OIKA.

Dimanche 27 Octobre

14H00-18H00

salle Marius Deal



DONNEZ DES IDEES AU PERE NOËL

Oika  Oika

Jeux et loisirs créatifs à domicile

Partageons **ENSEMBLE** des moments ludiques !
organisé par l'APED de Duerne



CHOUCROUTE A EMPORTER

(pensez à vos contenants)

A Duerne

Dimanche 24 novembre 2019

De 10h00 à 13h00 (Préau de l'ancienne école)

Tarif : 7€ la part

Buvette sur place



Renseignements : 06.76.64.86.67

Réservation conseillée : coupon à retourner au plus tard le 15 novembre à l'épicerie Vival ou dans la boîte aux lettres de l'école.

Accompagné du règlement en espèces, ou chèque à l'ordre de l'APED.

Matinée choucroute à emporter – Dimanche 24 novembre 2019

Nom – Prénom :

Téléphone :

Nombre de parts : X 7€ =€



DUERNE

CCAS



Concours de Belote

Mercredi 13 Novembre
2019

A 14h00 à la salle des fêtes

- 1^{er} prix : 2 dindes + 4 bouteilles
- 2^{ème} prix : 2 canards + 4 bouteilles
- 3^{ème} prix : 2 pintades + 2 bouteilles
- 4^{ème} prix : 2 poulets + 2 bouteilles
- 5^{ème} prix : 2 poulets



Toutes les doublettes seront primées
16 € la doublette

Casse-croûte offert



mascarade
cours de théâtre

Confiance en soi

Capacité d'imagination

Matinées théâtre de Toussaint

Développement personnel

Sens de la répartie

Les 24 et 25 octobre de 9h30 à 12h

Salle Marius Déal de Duerne

Tarif : 15 euros la matinée

Inscriptions et renseignements :

mascarade.theatre@gmail.com

06 48 40 98 51

www.mascarade-theatre.com

NOUVEAUTÉ SAISON 2019/2020

Pour cette nouvelle saison, **CINÉ MONTS DU LYONNAIS** vous propose, en plus de sa programmation habituelle, 2 cycles cinéma :

Cycle DECOUVERTE

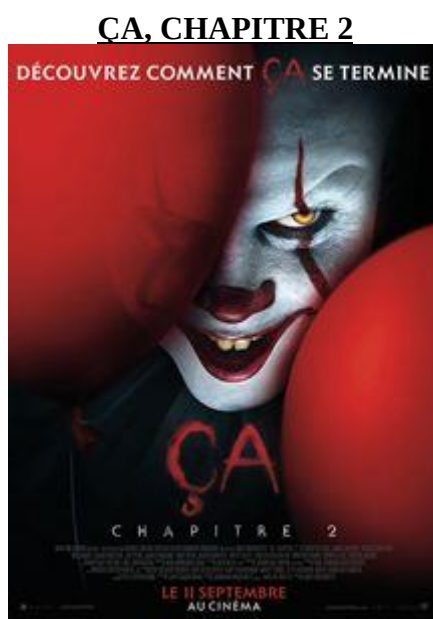
Films d'auteur, étrangers, insolites, ...

Cycle FRISONS :

Thriller, Angoisse, Epouvante-horreur, ...

PROJECTION A DUERNE :

JEUDI 21 NOVEMBRE A 20H30



En 1989, sept enfants ont réussi à échapper à « Ça », une créature métamorphe dévorant les enfants de Derry. Vingt-sept ans plus tard, Bill Denbrough et ses amis reviennent à Derry à la suite de l'appel de Mike. Ils vont devoir à nouveau combattre le sinistre clown « Ça », qui s'est réveillé et recommence à se nourrir d'enfants. Lorsqu'ils reviennent à Derry, ils découvrent la véritable histoire de « Ça » et comptent bien l'achever une bonne fois pour toutes.

FESTIVAL JEUNE PUBLIC

Du 16 octobre au 3 novembre

En partenariat avec LES TOILES DES MÔMES

www.lesetoilesdesmomes.fr

LOUPS TENDRES ET LOUFOQUES



d'Arnaud Demuyne, Anais Sorrentino
Animation - France, Belgique - 0h52 - 2019
Programme de courts métrages
A PARTIR DE 3 ANS
Des loups, en veux-tu, en voilà ! Ils roulent des mécaniques, s'imaginent régner sur tous les autres animaux, mais au fond, c'est bien connu : les loups ont tous un cœur d'artichaut !
Six courts métrages pour découvrir toutes leurs facettes, dans une large palette de techniques d'animation !

SHAUN LE MOUTON : LA FERME CONTRE-ATTAQUE



de Will Becher, Richard Phelan
Animation - Royaume-Uni - 1h27 - 2018
A PARTIR DE 6 ANS
Objectif Laine ! Un vaisseau spatial s'est écrasé près de la ferme de Shaun. A son bord, une adorable et malicieuse petite créature, prénommée LU-LA. Avec ses pouvoirs surnaturels, son goût pour l'aventure, et ses rats venus d'un autre monde, elle est immédiatement adoptée par le troupeau.
Mais lorsqu'une sombre organisation gouvernementale se lance à sa poursuite, bien décidée à capturer la petite alien, la ferme contre-attaque !



YULI
d'Iciar Bollain
Espagne - 1h50 - 2018
A PARTIR DE 8/9 ANS
L'incroyable destin de Carlos Acosta, danseur étoile des rues de Cuba au Royal Ballet de Londres.

1 séance
MONTROTTIER
Mercredi 23 octobre 17h

Tout le programme en avant-première avec la **NEWSLETTER**

Inscription sur le site www.cinemontsduyonnais.fr

TARIFS :

NORMAL 5 € / REDUIT (- de 16 ans) 3,5 €
PASS Région : 1 € / 3D : +1 €
Abonné ADULTE 4,50 €
Abonné JEUNE 3 €
Carte abonné annuelle : ADULTE 3 € - JEUNE 2 €

CONTACTS VILLAGES

BRULLIOLLES Elsa Del Zotto 06 41 01 54 84
BRUSSEU Alain MONEVYRON 06 31 63 20 24
CHAZELLES Daniel Minton 04 77 54 21 64
CHEVRIERES Jean-Yves DURAND 06 60 80 67 17
DUERNE Miréma BARANGE 06 78 89 57 99
FONTANES Pascal BONNEFOY 04 77 20 79 04
GRAMMOND Marina VILLARD 04 77 20 61 66
HAUTE-ROVOIRE François FAURE 06 50 77 71 64
MONTROTTIER Michel CHOISER 09 54 33 03 36
ST CLEMENT Laurent COMTE 04 74 26 33 69
ST HEAND Dominique COPERE 04 77 30 91 70
ST LAURENT Laure CHAVE 06 68 53 41 84
VIOLAY Nicolas JOUBERT 06 51 72 39 28
VRIGNIEUX Denis MASSET 04 77 94 42 79



CINE MONTS DU LYONNAIS

octobre novembre 2019

du 16 octobre au 21 novembre



www.cinemontsduyonnais.fr

Tél 07 71 25 31 83

FESTIVAL JEUNE PUBLIC



GRAND PUBLIC



Festival Jeune Public COMME DES BETES 2

ANIMATION, COMEDIE, FAMILLE
Américain / Sortie 31 juillet / 1h26
De Chris Renaud, Jonathan Del Val



A partir de 6 ans

Où l'on retrouve Max, Duke et leurs amis, confrontés à de nouvelles aventures délectables, qui permettent de joyeuses envolées et toujours autant d'humour décalé.

Mais que peuvent bien faire nos animaux domestiques quand on a quitté la maison ? C'est la question à laquelle ce second opus continue de répondre avec beaucoup d'humour et de mordant.

Cycle FRISONS

Atrocement jouissif ! ÇA : CHAPITRE 2



EPOUVANTE-HORREUR
Américain / Sortie 11 Sept / 2h50
De Andy Muschietti
Interdit aux moins de 12 ans
27 ans après la victoire du Club des Rates sur Grippe-Sau, le sinistre Clown est de retour pour semer la terreur dans les rues de Derry. Désormais adultes, les membres du Club ont tous quitté la petite ville pour faire leur vie. Cependant, lorsqu'on signale de nouvelles disparitions d'enfants, Mike, le seul du groupe à être demeuré sur place, demande aux autres de le rejoindre.

Traumatisés par leur expérience du passé, ils doivent maîtriser leurs peurs les plus enfouies pour anéantir Grippe-Sau une bonne fois pour toutes. Mais il leur faudra d'abord affronter le Clown, devenu plus dangereux que jamais...

Film poignant sur le monde paysan AU NOM DE LA TERRE

DRAME
Français / sortie 25 sept / 1h43
De Edouard Bergeon
Avec Guillaume Canet
Pierre a 25 ans quand il rentre du Wyoming pour retrouver Claire sa fiancée et reprendre la ferme familiale. Vingt ans plus tard, l'exploitation s'est agrandie, la famille aussi. C'est le temps des jours heureux, du moins au début... Les dettes s'accroissent et Pierre s'épuise au travail. Construit comme une saga familiale, et d'après la propre histoire du réalisateur, le film porte un regard humain sur l'évolution du monde agricole de ces 40 dernières années.



Une comédie légère et acide LE DINDON

COMEDIE
Français / sortie 25 sept / 1h25
De Jallil Lespert
Avec Dany Boon, Guillaume Gallienne, Alice Pol
Monsieur de Pontagnac a eu un coup de foudre pour une jolie jeune femme. Ce qu'il n'avait pas prévu c'est que celle-ci n'est autre que Victoire, la femme d'un de ses amis, Vatelain. Et si le notaire le prend plutôt bien, Victoire, elle n'est pas si simple à manipuler.
Surtout, la mésaventure a lancé dans leur société un sujet - et un petit jeu étonnant autour de la fidélité des uns et des autres. Alors quand entrent dans l'arène Redipol, soupillant de Victoire, et Suzy, ancienne flamme de Vatelain, le jeu se corse encore.



Séances	Du 16 octobre au 1 ^{er} novembre		Du 16 octobre au 1 ^{er} novembre		Du 26 oct au 21 nov		Du 30 oct au 14 nov	
	Loups tendres et loufoques	Shaun Le Mouton :	Comme des Bêtes 1	Ça Chapitre 1	Au Nom De La Terre	Le Dindon		
BRULLIOLLES		Jeu 24 oct 16h30	Jeu 24 oct 18h15	Jeu 31 oct 20h30	Jeu 24 oct 20h30	Mer 30 oct 20h30		
BRUSSEU	Ven 25 oct 10h	Ven 25 oct 15h	Ven 25 oct 20h30		Ven 8 nov 20h30	Jeu 7 nov 10h		
CHAZELLES	Ven 1 ^{er} nov 10h30	Jeu 31 oct 14h30	Ven 1 ^{er} nov 17h00	Jeu 31 oct 20h30	Ven 1 ^{er} nov 20h30			
CHEVRIERES	Mar 22 oct 16h	Mar 22 oct 14h	Mar 22 oct 20h30					
DUERNE			Ven 25 oct 20h30	Jeu 21 nov 20h30	Ven 8 nov 20h30			
FONTANES		Sam 28 oct 17h30	Sam 28 oct 20h30	Dim 10 nov 20h	Sam 9 nov 20h30	Sam 9 nov 17h30		
GRAMMOND	Mer 23 oct 16h	Mer 23 oct 17h30						
HTE ROVOIRE	Sam 19 oct 15h30	Sam 19 oct 17h	Sam 19 oct 20h30	Sam 2 nov 23h	Sam 2 nov 20h30	Sam 2 nov 18h		
MONTROTTIER	Mer 23 oct 10h	Mer 23 oct 14h30	Mer 23 oct 20h30		Mer 6 nov 14h30 & 20h30	Mer 6 nov 17h		
ST LAURENT	Mar 22 oct 15h30	Mar 22 oct 18h	Mar 22 oct 20h30	Lun 18 nov 20h	Mar 5 nov 20h30	Lun 4 nov 20h30 / Mar 5 nov 18h		
ST HEAND	Mer 16 oct 15h30	Mer 16 oct 17h30	Mer 16 oct 20h30	Mer 30 oct 20h30	Jeu 14 nov 20h30	Mer 30 oct 17h30		
VIOLAY		Lun 21 oct 18h	Ven 18 oct 20h30		Sam 2 nov 20h30	Ven 1 ^{er} nov 20h30		
VRIGNIEUX	Dim 27 oct 15h30	Dim 27 oct 17h	Dim 27 oct 20h	Sam 26 oct 20h30				

CA A PARU DANS LA PRESSE

Le Progrès du 25/09/2019

Chantal et Jeannot Reynard ont fêté leurs 50 ans de mariage

Jeannot et Chantal Reynard se sont mariés le 20 septembre 1969. Ce samedi 21 septembre était tout désigné pour qu'ils puissent célébrer leurs 50 ans de mariage, en présence de leurs cinq enfants, leurs 11 petits-enfants et leurs deux arrière-petits-enfants. La grande famille de Chantal était également de la fête. Agriculteurs durant toute leur carrière au lieu-dit Les Côtes, le couple profite maintenant d'une retraite bien méritée. Une belle journée pour tous qui a ravi Chantal et Jeannot.

On peut souhaiter que longtemps encore ils prennent du temps pour eux et leur famille.



Le Progrès du 23/09/2019

Félicitations à Esther et Sébastien

Samedi 21 septembre, à la mairie de Duerne, intense moment d'émotion pour Jean-Claude Picard, maire, assisté de Marc Ferlay, adjoint et père du marié. Ils ont procédé ensemble au mariage de la secrétaire de mairie, Esther Debarbouille, avec Sébastien Ferlay, agriculteur, tous deux domiciliés au Petit Pont, à Duerne. Tous deux sont très impliqués au sein de la commune. En présence de leurs témoins, familles et de nombreux amis, ils ont échangé leurs consentements et sont désormais engagés sur la grande voie du bonheur.



104 doublettes se sont affrontées à la belote



Mercredi 18 septembre, 104 doublettes se sont réunies pour participer au concours de belote du club Arc-En-Ciel du soir à la salle des fêtes de Duerne. C'est dans une ambiance détendue que les compétiteurs se sont affrontés.

Au final, ce sont Mesdames Goy, de Lamure, qui l'ont emporté devançant Messieurs Ville et Gouttefarde, de Saint-Martin-en-Haut, qui se sont contentés des jambons.

La présidente, Claudette Vincent, s'est dite très satisfaite de l'implication des membres du club à l'organisation de cette manifestation

Le comité d'animation a remercié partenaires et bénévoles

Ce samedi 14 septembre, à l'initiative de sa présidente, Emmanuelle Ogier, le Comité d'Animation Duernois a invité ses partenaires et l'ensemble des bénévoles à une soirée festive pour les remercier



de l'aide apportée lors du concert de Jean Baptiste Guégan, "La voix de Johnny". Emmanuelle Ogier a tenu à souligner l'importance de chacun en précisant bien que cette manifestation n'aurait pu voir le jour sans l'aide matérielle des sponsors et l'aide logistique de toutes les personnes venues prêter main-forte aux membres du CAD. Si malheureusement beaucoup étaient absents, de nombreuses manifestations avaient lieu ce jour-là, la soirée s'est prolongée fort tard dans la nuit, chacun se promettant d'être de nouveau partant pour une nouvelle aventure.

Rencontre avec les exploitants autour d'un sanglier à la broche



Ce samedi 14 septembre, la société de chasse a invité les exploitants, propriétaires ou locataires, à venir déguster un sanglier à la broche. Ceci afin d'entretenir les bonnes relations malgré les dégâts causés par les sangliers. De nombreuses interventions pour réparer les dégradations faites aux cultures ont dû avoir lieu. La société de chasse, présidée par Ludovic Vernay, compte 29 chasseurs et

un apprenti en chasse accompagnée, elle entretient d'excellentes relations avec la chasse voisine des Gouttes également conviée à cette journée de convivialité. Paul Blanc, la cheville ouvrière de l'association s'est mis à la rôtière pour dorer la bête que 68 convives ont appréciée. La période de chasse a débuté, Duerne a désormais une autorisation de prélèvement de 11 chevreuils et peut organiser des battues aux sangliers. En finalité chacun a pu profiter d'une journée très festive,



*En Passant
Par
DUERNE*

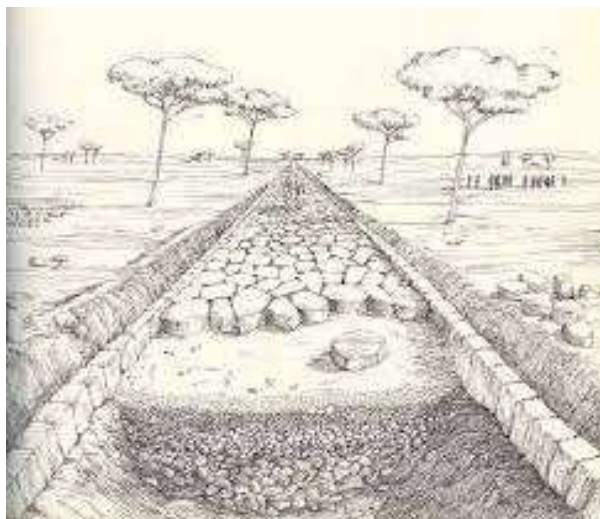


Routes de France

L'entretien des routes de France de 1850 à 1914

(Auteur : E Cartallas, Araire N°70, édition 1987)

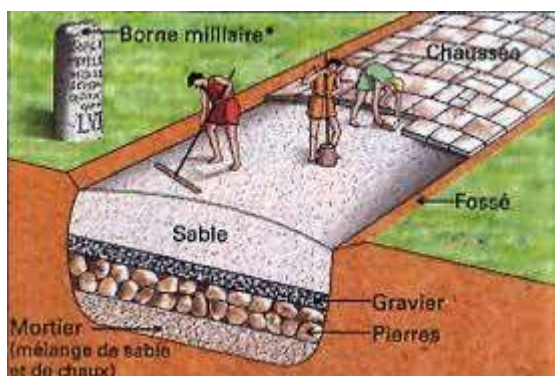
Le soin des routes et des chemins s'est manifesté avec plus ou moins d'acuité tout au long de l'histoire de la France. En 1599 Sully fut nommé "Grand Voyer de France" (*En charge des voies royales de France*). Il fut décidé au XVIII^e siècle de doter le royaume de grandes routes alignées en avenues et plantées d'arbres, devenues nos principales Routes Nationales. Elles provoquaient l'admiration des étrangers. Les paysans étaient chargés bon gré mal gré de l'entretien par l'instauration de la corvée.



La loi de 1836 a alors créé la catégorie des chemins vicinaux classés : 1-ordinaires, 2-d'intérêt commun, 3-de grande communication. Cette loi obligea les communes à voter trois journées de prestation pour la construction et l'entretien des chemins vicinaux de ces 3 catégories.

La corvée sous l'ancien régime frappait la seule population rurale, alors que les 3 journées de prestation étaient imposées à tous les citoyens. Le réseau des chemins vicinaux se développa. Il passa de 275 000 km en 1859 à 533 000 km à la veille de la guerre de 14-18.

Il est intéressant de s'attacher aux exécutants, aux hommes assurant construction et entretien. Les matières premières, les termes sont rigoureusement exacts ; étaient les matériaux en usage depuis l'aube de l'humanité : la pierre, la terre, l'eau, comme ceux des chemins gaulois et des voies romaines. La pierre était extraite de petites carrières en bordure des chemins et des routes. Dans les roches dures, on tirait la mine, une fois disloquées, les roches étaient débitées à la masse sur le plancher de la carrière. On



obtenait des blocs de 20 à 30 cm, "le blocage". Alors intervenaient les casseurs de pierre, tâcherons ou cantonniers, lesquels, à la massette, coup à coup, fabriquaient des pierres "passant à l'anneau de 7 cm de diamètre".

Le cassage est une opération importante qui demande du soin et de l'intelligence trouve-on dans l'encyclopédie des travaux publics. On y lit aussi en frémissant : « Quelques casseurs

travaillent assis... ce qui paraît convenir aux vieillards, aux enfants, aux femmes et aux complexions faibles ».

Ces pierres cassées à la cadence d'environ 1m³ par jour, constituaient la base de l'empierrement du macadam. Pour 100m de chemin communal, un casseur devait travailler un mois environ.

Dans ces roches dures on pouvait également tailler des pavés et des bordures de trottoir et certaines exploitations furent ouvertes pour les besoins de la ville de Lyon.

Un seul produit existait pour lier et fixer les pierres : c'était la terre mouillée d'eau. C'est seulement en 1824 que l'asphalte naturel apparaît à Paris.

L'entretien des routes de France : Araire N°70 : E. Cartallas

Construire une route s'est toujours révélé compliqué et coûteux. Et ça ne s'arrange pas avec les nouveaux matériaux.

Paradoxe : c'est quand il a cessé d'être nomade que l'homme a commencé à construire des routes ! L'invention de l'agriculture et du commerce, a en effet nécessité des chemins pour permettre les échanges. Sauf que, il y a 6.000 ans, les routes de Mésopotamie n'étaient pas l'autoroute mais des chemins. C'est à l'époque moderne qu'on a construit des voies en dur...



Mais aussi pendant la Rome antique. Sous César, elles avaient une utilité : envahir et coloniser l'Europe. Pour les construire, le géomètre commençait par tracer un trait, le plus rectiligne possible. Puis les ouvriers du "servus publicus" (esclaves appartenant à l'Etat et chargés de la voirie) creusaient un sillon assez profond (de 1 à 1,50 mètre), qui était ensuite remblayé de différentes couches : graviers, bois, ciment, débris de poterie, le tout

recouvert de grosses pierres plates. Ensuite, tous les 1.478 mètres, on plantait une "borne milliaire" qui comptait le nombre de milles romains. Une bonne organisation et une main-d'œuvre abondante permettaient de travailler vite : 2 milles par semaine. Au total,

l'Empire romain s'est étendu sur 400.000 kilomètres de routes, de 27 avant Jésus-Christ jusqu'à sa chute. Après les Romains, les routes ont longtemps été laissées à l'abandon. Les voyageurs du Moyen Age continuèrent à emprunter les voies construites du temps de l'Empire, et se contentèrent ensuite de simples chemins de terre sans faire de nouvelles routes.

La route "en dur" ne s'est réellement développée qu'au XXe siècle, avec le moteur. Alors que l'industrie automobile est balbutiante, Hugh Alan Mackay et George Samuel Hay, deux ingénieurs britanniques, inventent, en 1920, un bitume qui reste liquide à température ambiante, le Cold Asphalt. Ils seront à l'origine de Colas, leader mondial de



l'émulsion de bitume et filiale de Bouygues. La base technique n'a pas changé depuis un siècle : le terrain est balisé, ragréé, et l'enrobage est coulé avant d'être aplani. Seuls les produits ont évolué. Dans les années 1970 apparaît le Colex, un bitume associé à l'élastomère SBS (styrène-butadiène-styrène), doté d'une grande élasticité. En 2005, Colas met au point le Végécol, un bitume "vert" à base de résine de pin et d'huile de colza.

Dernière avancée technologique : en 2016, la départementale 5 de l'Orne a inauguré le premier kilomètre de bitume photovoltaïque, baptisé Wattway : une route composée de cellules photovoltaïques capables d'alimenter en électricité l'éclairage public d'une petite ville. Une innovation, là encore, signée Colas. Bien que Ségolène Royal ait annoncé qu'elle aimerait voir un millier de kilomètres de routes converties en panneaux solaires, le coût reste encore un obstacle : cette route expérimentale a déjà coûté 5 millions d'euros de plus qu'une route classique...

De l'argent et du temps Mais même avec un revêtement plus classique, construire une route revient cher : comptez 300.000 euros le kilomètre de départementale pour une remise en état (200.000 euros pour la réfection de la



structure de chaussée et 100.000 euros pour la couche de roulement), et jusqu'à dix fois plus pour une création.

Construire une autoroute, bien sûr, est encore plus onéreux. Un tronçon de 50 kilomètres sur l'A89 a coûté 1,5 milliard d'euros, soit 30 millions d'euros par kilomètre.

Pour l'A89, la dernière autoroute achevée en 2015, les travaux avaient débuté en 1991. Soit une vitesse de construction de 380 mètres par semaine. On est loin des 3 kilomètres hebdomadaires des Romains !

L'invention de la roue (Wikipédia)

On situe l'invention de la roue au 4^e millénaire av. J.-C., à Sumer, dans le bassin mésopotamien formé par le Tigre et l'Euphrate. On suppose que les premières roues furent utilisées pour la poterie, avant même de servir pour le transport. Leur première utilisation dans le transport des marchandises fut d'être attachées à l'arrière des travois (*traîneaux*) pour réduire



les frottements. Par la suite, les roues furent fixées sur des essieux en bois qui devaient être graissés régulièrement avec des graisses animales ou des huiles végétales.

Les premiers chariots distincts des travois, n'avaient que deux roues. Ils semblent avoir été inventés vers 3000 av. J.-C., en Mésopotamie ou au nord de l'Iran. Ils étaient tirés par des onagres, proches cousins de l'âne.



LES INSTANTS VAGABONDS AU CAP VERT

...S'ARRÊTENT À DUERNE

ATELIER COMPTINES DU CAP VERT

DIMANCHE 17 NOVEMBRE À 10H30

MÉDIATHÈQUE DE DUERNE



Les Petites Motnotes

S'amuser avec les sons, les mots, les langues : les comptines du monde invitent au jeu et à la découverte de soi, de l'autre. Ces rencontres chantées sont adaptées aux tout-petits, alternant répertoire du monde et français, chansons et jeux de doigts, jeux instrumentaux et jeux sensoriels. Instant à partager en famille...

Durée 45 minutes - De 18 mois à 4 ans

Renseignements et réservations obligatoires au
06.58.73.82.50



Les comptines vagabondes
Cap Vert

Sortie officielle le 13 Novembre 2019

Nous avons le plaisir de vous présenter le premier album jeunesse de notre association Les Petites Motnotes : un recueil de comptines issues d'un collectage au Cap-Vert à l'hiver 2018 par Jessy Ragey et Adrien Vernay et illustré par Alice Pelaudeix.

Dans le cadre de la sortie officielle de ce livre CD, Les Instants Vagabonds au Cap Vert sont une série d'événements dans les Monts du Lyonnais, une invitation à la découverte de ce pays

JEU 14 NOV - 20H30 Auditorium de la Chapellerie CHAZELLES/LYON
dans le cadre de la Fête du Livre (PRIX LIBRE)
VEN 15 NOV - 20H30 Cinéma Paradiso SAINT MARTIN EN HAUT (TARIFS CINÉMA)

FILM DOCUMENTAIRE : MORABEZA, LA FORCE DU MOUVEMENT

EN PRÉSENCE DE JÉRÉMY BILLON ET BENJAMIN VALLET,
RÉALISATEURS

Un film documentaire qui donne la parole
aux migrants capverdiens

Partez à la rencontre du Cap-Vert, un des plus petits pays d'Afrique renfermant pourtant un trésor inestimable, sa diversité. Né de la rencontre entre portugais et esclaves originaires d'Afrique de l'Ouest, cette terre vierge s'est construite dans le métissage et le mouvement. Aujourd'hui, le pays attire toujours plus de touristes grâce à ses paysages paradisiaques et sa morabeza, mot mêlant la douceur de vie et une ouverture de ses habitants envers les autres. Pourtant, ces derniers continuent à désertier l'archipel. Ils sont désormais plus nombreux à l'extérieur des frontières qu'à l'intérieur. Deux jeunes réalisateurs épris du "petit pays" chanté par Cesária Evora partent suivre les capverdiens qui ont tenté l'aventure de la migration européenne. Ils vont essayer de comprendre cet étrange phénomène, symptomatique d'une époque, et trouver dans l'expérience des hommes et des femmes qui ont pris la route un jour, les pistes pour vivre ensemble et lutter contre la morosité ambiante qui a tendance à s'installer sur le vieux continent



JEU 14 NOV - 18H30 - 19H30
Auditorium de la Chapellerie CHAZELLES / LYON
ATELIER CHANTS DU CAP VERT

ATELIER POUR ADULTES AVEC MANON BENHLIMA (Prix Libre)

Venez découvrir le répertoire contemporain du Cap Vert avec Manon Benhlila, chanteuse professionnelle formée aux départements Jazz et Chanson de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne et au département Jazz du Conservatoire de Lyon.

L'atelier sera suivi d'un **repas partagé** si vous souhaitez poursuivre la soirée avec le film « Morabeza la force du mouvement ».

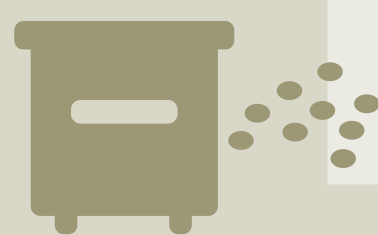
MER 13 NOV- 9H - 12H
Librairie Les sens des Mots SAINT SYMPHORIEN / COISE
SORTIE OFFICIELLE DU LIVRE CD

Venez nous rencontrer à la librairie pour découvrir le livre CD « Les Comptines Vagabondes - Cap Vert ». Ce sera aussi l'occasion pour vous, de partager des comptines sous forme de collectage.

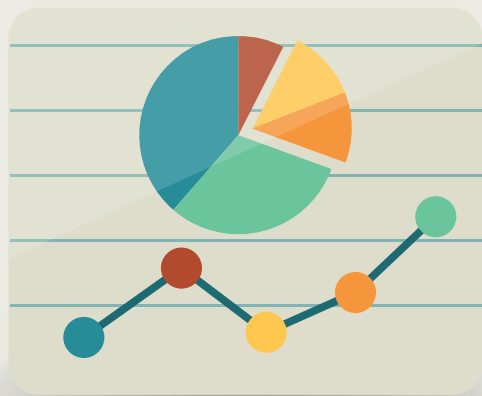
DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE **PROCÉDURE SIMPLIFIÉE** DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



MINI-STAGES DE NATATION

POUR DÉBUTANTS DE 7 À 12 ANS

6,15 €
LA SÉANCE

VACANCES D'OCTOBRE (DU 21 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE)

INSCRIPTION À LA MATINÉE DE 10H15 À 11H30* DU LUNDI AU VENDREDI

(SAUF 1^{ER} NOVEMBRE - JOUR FÉRIÉ)



INFOS & INSCRIPTIONS AU 04 78 48 42 81

*ATTENTION, HORAIRES DE DÉBUT DE SÉANCE, PRÉVOIR D'ARRIVER EN AVANCE



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PISCINE AU PUBLIC

VACANCES TOUSSAINT 2019

Samedi 19 octobre 2019	14 H 00 - 19 H 00
Dimanche 20 octobre 2019	08 H 30 - 12 H 30
Lundi 21 octobre 2019	14 H 00 - 19 H 00
Mardi 22 octobre 2019	14 H 00 - 19 H 00
Mercredi 23 octobre 2019	14 H 00 - 19 H 00
Jeudi 24 octobre 2019	14 H 00 - 19 H 00
Vendredi 25 octobre 2019	14 H 00 - 20 H 00
Samedi 26 octobre 2019	14 H 00 - 19 H 00
Dimanche 27 octobre 2019	08 H 30 - 12 H 30
Lundi 28 octobre 2019	14 H 00 - 19 H 00
Mardi 29 octobre 2019	14 H 00 - 19 H 00
Mercredi 30 octobre 2019	14 H 00 - 19 H 00
Jeudi 31 octobre 2019	14 H 00 - 19 H 00
Vendredi 01 novembre 2019	FERMEE
Samedi 02 novembre 2019	14 H 00 - 19 H 00
Dimanche 03 novembre 2019	08 H 30 - 12 H 30

MINI STAGE LES 2 SEMAINES DE VACANCES

Lundi 11 Novembre 2019

La piscine sera fermée au public



FESTIVAL

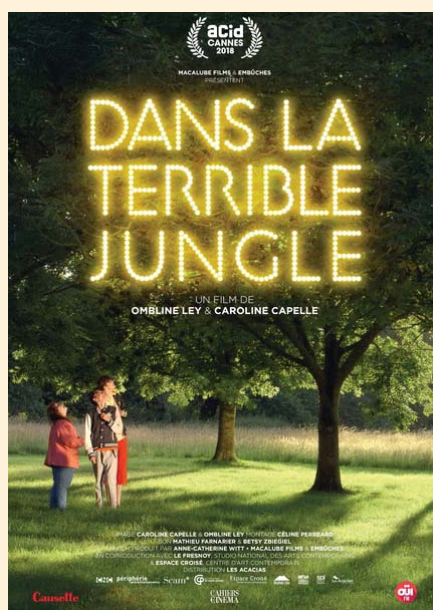
AU NOM DU VIVRE ENSEMBLE !

avec le parrainage de Mme Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat,
auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées

Dimanche 8 décembre 2019
CinéVal - Salle des fêtes de Vaugneray



9h30 & 13h



11h15 & 15h



16h30

9h30 à 16h : Films + Village associatif du vivre ensemble

16h30 : Spectacle *Le Chant des Possibles (un autre monde)*
par **Artdiv'** la Cie de Léthé Musicale

17h20 : Slam par **Myriade de Mots**

17h30 : **Témoignages & Échanges**

19h00 : Virgule humoristique par **Vivien Laplane**

19h15 : Slam par **Cocteau Mots Lotov**

Tarifs :

- Films + Village + Spectacle : **15€**
- Village + Spectacle : **8€**
- Repas bio : **10€**

Réservations :

- association.secol@gmail.com**
- Maison de la presse à Brindas**
- Bio Boutique à Vaugneray**



FESTIVAL

AU NOM DU VIVRE ENSEMBLE !

Dimanche 8 décembre

Aujourd'hui, notre société ne laisse encore pas assez la possibilité aux personnes en situation de **handicap** de développer et de réaliser leur potentiel, créatif, artistique et intellectuel.

L'**inclusion** passera par une meilleure accessibilité à la voirie, aux transports, au logement, à la culture, à l'éducation, au sport, au travail, aux loisirs...

De nombreuses associations œuvrent et militent pour le **vivre ensemble**. Vous les retrouverez dans le village associatif au cœur du festival. Les **témoignages** et **échanges** aborderont les initiatives existantes et qui fonctionnent, mais également ce qui devrait être amélioré ou créé.

La programmation du festival mêlera des **films**, en présence de Omblin LEY et Caroline CAPELLE réalisatrices du film *Dans la Terrible Jungle*, un **spectacle musical**, des **slams** et de l'humour !

L'objectif étant de donner la parole aux personnes en situation de handicap et aux associations qui les représentent.

